

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/
l'entreprise**

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: Epifanes Vernis Marin (square container)
- Code du produit: CVSC.1
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- Catégorie du procédé PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
- Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC10a Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
ERC2 Formulation de préparations
- Emploi de la substance / de la préparation
Voir notre fiche technique pour l'application de ce produit.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
W.Heeren & Zoon bv.
P.O. box 166
1430 AD Aalsmeer
Netherlands
tel.+31 297-360366
fax +31 297-342078

email: info@epifanes.nl
- Service chargé des renseignements: research & development
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:
W.Heeren & Zoon bv. tel: +31 297 360678, E-mail: r&d@epifanes.nl
Horaires d'ouverture: en semaine 08:00-17:00!
Le Centre national d'information sur les poisons; Tél. +31 30 2748888!
Uniquement destiné à informer les professionnels intoxication aiguë!

SECTION 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE
R10-52/53-66: Inflammable. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

(suite page 2)

Nom du produit: Epifanes Vernis Marin (square container)

(suite de la page 1)

- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02

- Mention d'avertissement Attention
- Mentions de danger
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- Indications complémentaires:
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Certains butanoxime can cause an allergic reaction.
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description:
Mélanges des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- Composants dangereux:

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.01.2015

Numéro de version 13

Révision: 28.01.2015

Nom du produit: Epifanes Vernis Marin (square container)

(suite de la page 2)

CAS: 64742-48-9 EINECS: 265-150-3 Reg.nr.: 01-2119463258-33	naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Note-P) Xn R65 R10-66 ----- Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304	25-50%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Numéro index: 601-022-00-9 Reg.nr.: 01-2119488216-32	xylène Xn R20/21 Xi R38 R10 ----- Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	≤ 2,5%
CAS: 127519-17-9 ELINCS: 407-000-3 Numéro index: 607-281-00-4 Reg.nr.: 01-0000015648-61	Mélange de 3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxypényl] propionates de C7-C9 alkyle ramifié et linéaire N R51/53 ----- Aquatic Chronic 2, H411	≤1%
CAS: 96-29-7 EINECS: 202-496-6 Numéro index: 616-014-00-0 Reg.nr.: 01-2119539477-28	2-butanone-oxime Xn R21-40 Xi R41 Xi R43 Carc. Cat. 3 ----- Carc. 2, H351 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317	≤0,5%
CAS: 140-66-9 EINECS: 205-426-2 Reg.nr.: 01-2119541687-29	4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol Xi R38-41 N R50/53 ----- Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Irrit. 2, H315	≤0,5%
CAS: 98-54-4 EINECS: 202-679-0 Reg.nr.: 01-2119489419-21	4-tert-butylphénol Xn R62 Xi R38-41 N R51/53 ----- Repr. 2, H361 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315	≤0,5%

· SVHC

140-66-9 | 4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol

· Indications complémentaires:

Note P: La substance n'a pas à être classé comme cancérigène ou mutagène comme on peut démontrer que la substance contient moins de 0,1% (w / w) benzène (EINECS 200-753-7.). Cette remarque se applique qu'à certaines substances dérivées du pétrole complexes dans la partie 3.
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 4)

Nom du produit: Epifanes Vernis Marin (square container)

(suite de la page 3)

SECTION 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Après inhalation:
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:
Eau
Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- 6.4 Référence à d'autres sections
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

(suite page 5)

Nom du produit: Epifanes Vernis Marin (square container)

(suite de la page 4)

Eviter la formation d'aérosols.

- Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.
- 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1330-20-7 xylène

Inhalatoire	(Tgg)time weighted average 15 min. / Exposure time	442 mg/m ³ (Algemene bevolking/ General population)
	(Tgg)time weighted average 8 hours / Exposure time	210 mg/m ³ (Algemene bevolking/ General population)

1330-20-7 xylène

VME Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

· DNEL

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Note-P)

Dermique	Long-term - systemic effects, worker	300 mg/kg bw/day (Werker/ Worker)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, worker	1500 mg/m ³ (Werker/Worker)

1330-20-7 xylène

Dermique	Long-term - local effects, worker	180 --- (Werker/Worker)
Inhalatoire	Acute - systemic effects, worker	289 mg/m ³ (Werker/Worker)
	Acute-local effects, worker	289 mg/m ³ (Werker/Worker)
	Long-term - local effects, worker	77 mg/m ³ (Werker/Worker)

96-29-7 2-butanone-oxime

Inhalatoire	Acute - systemic effects, worker	320-1000 mg/m ³ (Fish Acute Toxicity Study)
-------------	----------------------------------	---

(suite page 6)

Nom du produit: Epifanes Vernis Marin (square container)

(suite de la page 5)

· PNEC	
1330-20-7 xylène	
Aquatic compartment - freshwater	0,327 mg/L (not specified)
Aquatic compartment - marine water	0,327 mg/L (not specified)
Aquatic compartment - sediment in freshwater	12,46 mg/kg sed dw (not specified)
Aquatic compartment - sediment in marine water	12,46 mg/kg sed dw (not specified)
Aquatic compartment - water, intermittent releases	0,327 mg/L (not specified)
Sewage treatment plant	6,58 mg/L (not specified)
Terrestrial compartment - soil	2,31 mg/kg dw (not specified)

- Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Protection respiratoire:
Avec une ventilation adéquate ne est pas nécessaire, cependant, utiliser un filtre AX lorsque la ventilation est insuffisante!
- Protection des mains:
Utiliser des gants en matériau stable (ex: nitrile) - éventuellement tricotés afin qu'ils soient plus confortables à porter.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
caoutchouc nitrile;
l'épaisseur du gant recommandé > 0,45 mm. la perméabilité / temps de perméation:
> 480 min. selon la norme EN 374.

(suite page 7)

Nom du produit: Epifanes Vernis Marin (square container)

(suite de la page 6)

- Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:
Chloroprene; l'épaisseur du gant > 0,7 mm, temps de percée > 60min. selon la norme EN 374.
caoutchouc nitrile; gant épaisseur > 0,3 mm, temps de percée > 60min. volgens EN 374.
- Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales.

Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Selon désignation produit

- Odeur: Caractéristique
- Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C: 7

Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.
Point d'ébullition: 150 °C

Point d'éclair 36 °C

Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

Température d'inflammation: 205 °C

Température de décomposition: Non déterminé.

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.
Supérieure: Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité à 20 °C: 0,91311 g/cm³

Densité relative: Non déterminé.

Densité de vapeur: Non déterminé.

Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau):

Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.

(suite page 8)

Nom du produit: Epifanes Vernis Marin (square container)

(suite de la page 7)

Cinématique à 20 °C:	50 s (ISO 6 mm)
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	40,7 %
VOC:	40,7 %
	VOC
	371,4 g/l / 3,10 lb/gal
Teneur en substances solides:	57,4 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Note-P)		
Oral	LD50	>5000 mg/kg bw (rat)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg bw (lapin) ((24h))
Inhalatoire	LC50	>5000 mg/m ³ (vapeur) (rat) ((8h))
1330-20-7 xylène		
Oral	LD50	4300 mg/kg bw (rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg bw (lapin)
96-29-7 2-butanone-oxime		
Oral	LD50	3700 mg/kg bw (rat)
Dermique	LD50	200-2000 mg/kg bw (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	20 mg/l (rat)
140-66-9 4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol		
Oral	LD50	3210 mg/kg bw (souris)
98-54-4 4-tert-butylphénol		
Oral	LD50	2951 mg/kg bw (rat)
Dermique	LD50	2288 mg/kg bw (lapin)

- Effet primaire d'irritation:
- de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

Nom du produit: Epifanes Vernis Marin (square container)

(suite de la page 8)

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Note-P)

EL50 (48h)	>1000 mg/l ((Daphnia magna-OECD 202))
EbL50 (72h)	>1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata-OECD 201)
ErL (72h)	>1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata-OECD 201)
LL50 (96h)	>1000 mg/l ((Onorhynchus mykiss OECD 203))
NOELR (72h)	3 mg/l ((Pseudo. subcapitata-biomass-OECD 201))
	100 mg/l ((Pseudo. subcap. growth rate OECD 201))

1330-20-7 xylène

EC50	1 mg/l (daphnia magna) (48 uur/hour)
LC50	13,5-2,6 mg/l (Fish Acute Toxicity Study) (96 uur/hour)

96-29-7 2-butanone-oxime

EC50	630 mg/l (other waterspecies 1) (BACTERIA; TOXICITEITSTEST)
EC50 (48 hours)	500 mg/l (daphnia magna) 750 mg/l (Daphnia similis Acute Toxicity Study) (DAPHNIA MAGNA)
EC50 (72 hours)	83 mg/l (other waterspecies 2) (SCENEDESMUS SUBSPICATUS)
LC50 (48 hours)	750 mg/l (other waterspecies 1)
LC50 (96 hours)	320-1000 mg/l (fish 1) (LEUCISCUS IDUS; STATISCH SYSTEM) 48 mg/l (fish 2) (LEPOSMIS MACEOCHIRUS; STATISCH SYSTEM)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

1330-20-7 xylène

Log Kow	3 (not specified)
---------	-------------------

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:

Remarque: Nocif pour les poissons.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 10)

Nom du produit: Epifanes Vernis Marin (square container)

(suite de la page 9)

· Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU

· ADR, IMDG, IATA UN1263

· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

· ADR 1263 PEINTURES
· IMDG, IATA PAINT

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR
· Classe 3 Liquides inflammables.

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.
· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA III

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

· Indice Kemler: Attention: Liquides inflammables.
30

· No EMS: F-E, S-E

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ)
· Quantités exceptées (EQ)

5L
Code: E1
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

(suite page 11)

Nom du produit: Epifanes Vernis Marin (square container)

(suite de la page 10)

- | | |
|------------------------------|--|
| · Remarques: | Exonérées dans des récipients jusqu'à 450 litres par ADR 2.2.3.1.5 |
| · IMDG | |
| · Limited quantities (LQ) | 5L |
| · Excepted quantities (EQ) | Code: E1
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml |
| · Remarques: | ≤ 30 l: - |
| · "Règlement type" de l'ONU: | UN1263, PEINTURES, 3, III |

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Prescriptions nationales:
- Directives techniques air:

Classe	Part en %
I	≤0.5
NK	25-50

- Classe de pollution des eaux:
Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

140-66-9	4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol
----------	------------------------------------

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H332 Nocif par inhalation.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 12)

Nom du produit: Epifanes Vernis Marin (square container)

(suite de la page 11)

- R10 Inflammable.
- R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- R21 Nocif par contact avec la peau.
- R38 Irritant pour la peau.
- R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
- R41 Risque de lésions oculaires graves.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R62 Risque possible d'altération de la fertilité.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Acronymes et abréviations:

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
- Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
- Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
- Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
- Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
- Carc. 2: Carcinogenicity, Hazard Category 2
- Repr. 2: Reproductive toxicity, Hazard Category 2
- Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1
- Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - Acute Hazard, Category 1
- Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

- Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

- Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente